



## Communiqué Pour diffusion immédiate

*Trois journées pédagogiques supplémentaires*

### **Une nouvelle qui aurait pu en être une bonne!**

**Montréal, le 29 octobre 2020** – Bien que la nouvelle visant l'ajout de trois journées pédagogiques au calendrier scolaire soit saluée, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) exprime quelques déceptions, notamment le fait que ces journées soient d'emblée destinées à de la formation et non octroyées dans le but de répondre aux besoins exprimés par les enseignantes et enseignants. De plus, la FAE dénonce le fait que les secteurs de la formation professionnelle (FP) et de l'éducation des adultes (EDA) aient été oubliés.

Malgré la sortie de la nouvelle, vers la fin de l'après-midi hier, la FAE souhaitait éclaircir certains éléments avant de réagir. « Il allait de soi que nous devons attendre des clarifications avant d'accueillir cette nouvelle favorablement. Ces nouvelles journées pédagogiques au calendrier scolaire devraient répondre aux besoins des profs et non pas être utilisées par des directions et des gestionnaires pour imposer des formations. Devant l'état de fatigue du réseau de l'éducation publique depuis le début de l'année scolaire, ces journées devraient servir à redonner du souffle aux enseignantes et enseignants et non pas à leur imposer une autre contrainte. Ces journées pédagogiques doivent être utilisées par les profs en fonction de leurs besoins. L'objectif ne devrait pas être d'imposer de la formation alors que les profs sont déjà débordés et qu'ils manquent de temps », mentionne Sylvain Mallette, président de la FAE.

#### **Les enseignantes et enseignants de la FP et de l'EDA oubliés**

De plus, cette annonce doit également s'appliquer aux enseignantes et enseignants de la FP et de l'EDA et réduire d'autant leurs heures d'enseignement. « Pour l'instant, ce n'est pas ce qui est annoncé. Cette mesure ne peut pas s'appliquer uniquement aux profs de la formation générale des jeunes (FGJ). Les enseignantes et enseignants de l'EDA et de la FP doivent également appliquer et veiller au respect des mesures sanitaires alors que leurs tâches, déjà très lourdes, se sont largement complexifiées avec la pandémie. Comme leurs collègues de la FGJ, ils doivent pouvoir bénéficier de journées pédagogiques afin de planifier et d'organiser leur travail sans que celles-ci ne se traduisent en formation », réitère M. Mallette.

L'ajout de ces trois journées pédagogiques au calendrier scolaire répond partiellement à une demande de la FAE transmise au ministre de l'Éducation. Toutefois, il doit aller plus loin et répondre favorablement aux autres demandes de la FAE qui visent à répondre aux nombreuses difficultés de nature pédagogique identifiées par les profs émanant d'une large consultation menée par la FAE du 30 septembre au 9 octobre derniers.

#### **Profil de l'organisation**

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel

scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au service des communications, au 514 941-5640 ou à [g.cormier@lafae.qc.ca](mailto:g.cormier@lafae.qc.ca)